



LES 111 DES ARTS

«Des images pour adoucir les maux »

**Artistes, venez partager avec nous  
le projet des 111 des Arts !**

## **DOSSIER DE CANDIDATURE 2019**

### **INFORMATIONS GENERALES**

**Lyon - Paris – Toulouse-Lille**

#### **LE CONCEPT**

Une fois par an, aux mois de Novembre et Décembre (au mois de mars pour Lille), les associations les 111des Arts de Lyon, Paris, Toulouse et Lille organisent une Exposition-Vente d'œuvres d'art au profit d'enfants malades. Chaque ville réunit les œuvres de 111 artistes contemporains vivants, de toutes générations, nationalités, notoriété, tendances et techniques. Les artistes, sélectionnés par un jury indépendant, doivent exposer au minimum 11 œuvres d'un format défini de 20 cm x20 cm.

#### **LES OBJECTIFS**

Soutenir, par des dons issus des recettes de la vente (don global de plus de 200.000 euros en 2018) les enfants atteints de cancers en général et de leucémies en particulier, leurs familles et les équipes hospitalières qui les soignent, en améliorant les conditions d'hospitalisation dans les services d'hématologie et d'oncologie pédiatrique et en favorisant la recherche sur ces maladies de l'enfant.

Apporter aux artistes membres de l'association les occasions et les aides nécessaires pour faire connaître leur création et la diffuser au profit d'une œuvre humanitaire.

#### **LES MODALITES PRATIQUES**

Les artistes peuvent postuler dans les villes de leur choix, mais doivent envoyer un dossier dans chacune des villes dans lesquelles ils sont candidats. Ces dossiers sont traités de façon autonome par chacune des Associations

Le dossier d'appel à candidature, même s'il est par son contenu largement commun aux quatre villes, est différent d'une ville à l'autre et doit être téléchargé pour chaque Association à partir de la partie du site qui lui est propre.

# DOSSIER DE CANDIDATURE 2019

## Les 111 des Arts-Paris

### REGLEMENT LES 111 DES ARTS-PARIS

#### NOMBRE DE PARTICIPANTS

Il est de 111 artistes, auxquels peuvent s'ajouter quelques artistes proposant des volumes.

#### SELECTION DES ARTISTES

Un jury indépendant regroupant six personnalités du monde de l'art arrête la liste des candidats sélectionnés.

#### PART REVENANT AUX ARTISTES

Chaque œuvre est vendue 111 euros (222 euros pour les volumes) plus prix du cadre s'il y a lieu. Sur ce montant, 55 euros (110 euros pour les volumes) sont versés à l'artiste au titre de défraiement par œuvre vendue.

Les artistes sélectionnés peuvent également faire don à l'Association de tout ou partie de leurs œuvres qui auront été vendues et recevoir une attestation fiscale leur permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt dans les limites prévues par la législation française.

#### QUANTITE

Chaque artiste sélectionné s'engage à remettre, avant le début de l'Exposition-Vente, un minimum de 9 œuvres, en plus des deux adressées dans le dossier de candidature. Il lui est cependant recommandé d'en prévoir davantage qu'il pourra livrer pendant l'exposition, en fonction du rythme de ses ventes. Ces œuvres devront être d'un style conforme à celui des œuvres soumises au jury.

#### REGLEMENT DES VENTES

Après comptage des œuvres invendues, chaque artiste recevra un chèque correspondant à ses ventes déduction faite des frais en cas de renvoi postal.

Les artistes ayant choisi de faire don à l'Association de tout ou partie de leurs œuvres vendues recevront une attestation fiscale leur permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt

#### LISTE D'ACQUEREURS

La liste de ses acquéreurs sera remise à chaque artiste sur demande. L'Association et les peintres sélectionnés s'engagent à ne pas utiliser les coordonnées des acheteurs à d'autres fins que les invitations à leurs expositions.

# DOSSIER DE CANDIDATURE 2019

## Les 111 des Arts-Paris

### COMPOSITION DE CHAQUE DOSSIER 2019

Le dossier à adresser à l'Association Les 111 des Arts-Paris comprend :

- 1- deux exemplaires de la fiche de candidature ci-jointe page 4, écrite en capitales, dont l'une est collée sur la couverture extérieure de la chemise cartonnée contenant le dossier et la deuxième mise dans le dossier.
- 2- deux originaux de format carré 20x20 sans marge supplémentaire (le jury éliminera les candidats qui ne respecteront pas ce format), sur papier avec support rigide plat. Inscrivez clairement au dos de chaque œuvre sur les étiquettes autocollantes votre nom, la date et un titre à votre choix. Les châssis des toiles ne devront pas dépasser 1,5 cm d'épaisseur. Ces œuvres doivent être représentatives de celles qui seront proposées à la vente. En cas de sélection les dossiers sont conservés jusqu'à la fin de la manifestation, sinon ils vous seront retournés aux frais de l'Association dans les meilleurs délais.

Les artistes souhaitant présenter des volumes (format de l'ordre 20x20x20) doivent de même adresser avec leur dossier deux œuvres originales représentatives de celles qui seront proposées à la vente, étant précisé que les artistes qui souhaitent postuler à la fois pour des carrés et pour des volumes doivent nous adresser deux dossiers distincts, qui seront appréciés par le Jury de façon distincte.

- 3- un CV actualisé sur une page maximum, précisant la démarche artistique et insistant sur la(les) technique(s) utilisée(s).
- 4- si possible, quelques photos de travaux récents ou un catalogue.
- 5- un chèque d'adhésion à l'Association de 25€ (un seul chèque en cas de double candidature pour des carrés et des volumes), cette adhésion donnant droit à une réduction d'impôt de 66% de son montant (article 200 du Code Général des Impôts), non remboursable en cas de non sélection.
- 6- Une enveloppe prenant en compte la fragilité des œuvres, non affranchie, à l'adresse de l'artiste pour le retour de son dossier aux frais de l'Association en cas de non sélection.



**LE TOUT ENFERME DANS UNE CHEMISE CARTONNÉE A ELASTIQUES AUX ANGLES**

**(sauf pour les volumes qui devront faire l'objet d'un emballage adapté  
en plus de la chemise cartonnée)**

# DOSSIER DE CANDIDATURE 2019

## Les 111 des Arts-Paris

### INFOS PRATIQUES

#### ENVOI DES DOSSIERS : Dates limites et adresses

Les dossiers incomplets ou remis après la date limite ne seront pas retenus.

L'association décline toute responsabilité pour les dégâts causés lors des transports.

**Aucun envoi en recommandé ou Chronopost, seulement DES COLISSIMOS.**

**Réception des dossiers :** du vendredi 15 mars au **samedi 27 avril 2019 (date limite de réception)**

à l'adresse suivante:

**Les 111 des Arts-Paris**  
**Chez M et Mme SPIRA-DURANTHON**  
**4 avenue Hoche 75008 PARIS**

Contact : **Françoise ZIBELL** - [les111desartsdeparis@gmail.com](mailto:les111desartsdeparis@gmail.com)

**Date de l'Exposition-Vente :** du mardi 19 novembre au dimanche 24 novembre 2019

✂ .....

#### FICHE DE CANDIDATURE à remplir en double exemplaire

Un exemplaire à coller sur la couverture du dossier  
Un exemplaire à remettre dans le dossier

**ECRIRE EN LETTRES CAPITALES TRES LISIBLEMENT**

NOM :	Prénom:	
Adresse : (rue, CP, ville)		
Téléphone fixe :	Portable :	
E-mail :	Site Internet :	
Autres candidatures VDA :		
NOM D'ARTISTE* :		
Technique(s) utilisée(s) :		
Fait à	le,	Signature :

**\* Tel que vous souhaitez le voir apparaître sur les panneaux et tout support de communication.**